



APPEL À PROJETS 2024

« La santé pour les plus démunies en Charente-Maritime »

F.I.C.U.S - Fonds de soutien aux Initiatives Citoyennes Utopiques et Solidaires

Présentation du FICUS Fondation

FICUS Fondation est un fonds de dotation actionnaire, créé par la famille du fondateur et actionnaire majoritaire de Compagnie Léa Nature, afin d'organiser la transmission des titres de l'entreprise. Par le biais de dons successifs des titres de l'entreprise, FICUS Fondation deviendra l'actionnaire majoritaire du groupe.

FICUS Fondation a vocation à soutenir des initiatives d'intérêt général grâce aux dividendes que le fonds perçoit en tant qu'actionnaire. Son comité philanthropique est composé de quinze salarié·e·s du groupe Compagnie Léa Nature, tiré·e·s au sort parmi les volontaires. Les membres du comité ont défini trois axes de soutien et créé trois groupes de travail, dont un centré sur la thématique de la santé pour les plus démunies. Cet appel à projets est le second appel à projets du fonds de dotation FICUS et le second également du groupe de travail axé sur la santé.

Contexte et objectifs de l'appel à projets

Contexte

Dans un contexte d'aggravation des inégalités et des tensions pesant sur le système de santé, cet appel à projets vise à soutenir des initiatives garantissant l'accès à des soins de qualité, aux droits et à la prévention pour toutes et tous, en particulier pour les personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale.

Il touche à plusieurs enjeux : les déserts médicaux, le renoncement aux soins, les ruptures dans les parcours de soins, le manque d'accessibilité de certains services, l'augmentation de la demande de soins, etc.

Objectifs de l'appel à projets

L'appel à projets a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins, aux droits et à la prévention pour toutes et tous, et en particulier pour des publics fragilisés, éloignés et/ou en situation de précarité. Les actions suivantes sont concernées :

- Les dispositifs itinérants de prévention et de soins
- Les actions de dépistage et de prévention
- L'accompagnement vers les soins
- Les actions de diffusion des connaissances médicales
- Les actions visant à rompre l'isolement des personnes souffrant de maladies ou d'un handicap
- Les actions visant à améliorer l'accessibilité des lieux, des moyens de transport et du matériel médical
- Les initiatives visant des pathologies mal connues et/ou peu prises en charges

Qui peut répondre à l'appel à projets ?

Du fait du grand nombre de candidatures suscité par le premier appel à projets du fonds FICUS, le comité a souhaité restreindre les critères géographiques de ce second appel à projets. Les dossiers de candidature doivent concerner des actions ayant lieu au sein du département de la Charente-Maritime.

- Critères d'éligibilité
 - L'organisme qui porte le projet doit respecter les conditions de l'intérêt général, tel qu'il est défini par la doctrine fiscale.
 - La demande de financement doit concerner des actions en cours de réalisation ou à venir.

Modalités de sélection

Le financement octroyé peut varier entre 1000€ et 40 000€.

Le comité de sélection est composé de salarié·e·s volontaires du groupe Compagnie Léa Nature. Un groupe de travail « santé » est chargé d'étudier et de sélectionner les dossiers, qui seront ensuite présentés à l'ensemble des membres du comité et soumis à leur approbation.

Calendrier indicatif de l'appel à projets :

- ◆ Ouverture et diffusion : 12 septembre 2024
- ◆ Clôture de l'appel à projets : 31 octobre 2024
- ◆ Etude des dossiers et rencontre des associations : novembre–décembre 2024
 - ◆ Communication des décisions : janvier 2025
 - ◆ Attribution des dons : janvier 2025 au plus tard

Pour candidater, veuillez remplir ce formulaire en ligne :

<https://compagnie-leanature.com/reponse-appel-a-projets-ficus/>

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

contact@ficus-foundation.org